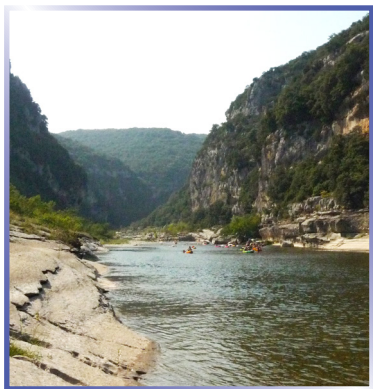


LES RUES CANYONS



Un canyon désigne un passage encaissé entre deux reliefs.

Ce terme caractérise le plus souvent des sites naturels résultant de l'érosion de la roche sous l'action d'un cours d'eau, telles les gorges de l'Ardèche ou le Grand Canyon du Colorado.



Gorges de l'Ardèche © ATMO Franche-Comté

En ville, les canyons existent aussi : une « rue canyon » désigne une rue étroite bordée de part et d'autre par des bâtiments.

Sous certaines conditions de vent, ce type de rue devient le siège d'un phénomène particulier portant sur la dispersion des polluants.

En milieu urbain, la circulation des véhicules est l'une des principales sources d'émissions polluantes. Cette pollution est émise près du sol et, en raison de la configuration particulière de ces rues, tend à y rester. Le tourbillon formé par la recirculation de l'air piège les polluants, qui s'accumulent du côté situé sous le vent (côté gauche de la rue sur le schéma).



D'un point de vue technique, une « rue canyon » désigne une rue dont les bâtiments, des deux côtés de la rue et sur plus de 100 mètres, se succèdent de manière ininterrompue ou sont très proches les uns des autres. Le rapport moyen entre la hauteur du bâti et la largeur de ce type de rue est supérieur à 0,5.